

# N'hésitez pas à réserver votre croisière dès maintenant pour l'année prochaine !



**SEULEMENT  
10%  
D'ACOMPTE ET  
PAS DE FRAIS EN CAS  
D'ANNULATION\***

\*Dispositif exceptionnel: Pour toute Réservation effectuée avant le 30/11/2020, pour un départ entre avril et novembre 2021 choisi dans les brochures All Ways Croisières fluviales et côtières 2020-2021 et All Ways Croisières maritimes 2021, le paiement intervient par le versement d'un acompte de 10% du montant de la Croisière au moment de la Réservation en lieu et place d'un acompte de 30%. En cas d'annulation à plus de 60 jours avant le départ : AUCUN frais ne vous sera demandé. À partir de 59 jours avant le départ, l'article 6 des conditions générales de vente sera d'application. Cette offre n'est applicable que pour une seule inscription par client/couple. Cette offre est cumulable avec les réductions mentionnées dans les brochures All Ways Croisières fluviales et côtières 2020-2021 et All Ways Croisières maritimes 2021 à l'exception de l'avantage « soldez l'intégralité de votre croisière ».

Actuellement, nous vous recevons dans nos bureaux **SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT**

Nous restons joignables par téléphone au numéro gratuit **0800 82 550**

(du lundi au vendredi de 9h à 18h) ou par mail à **info@all-ways.be**

**www.all-ways.be**